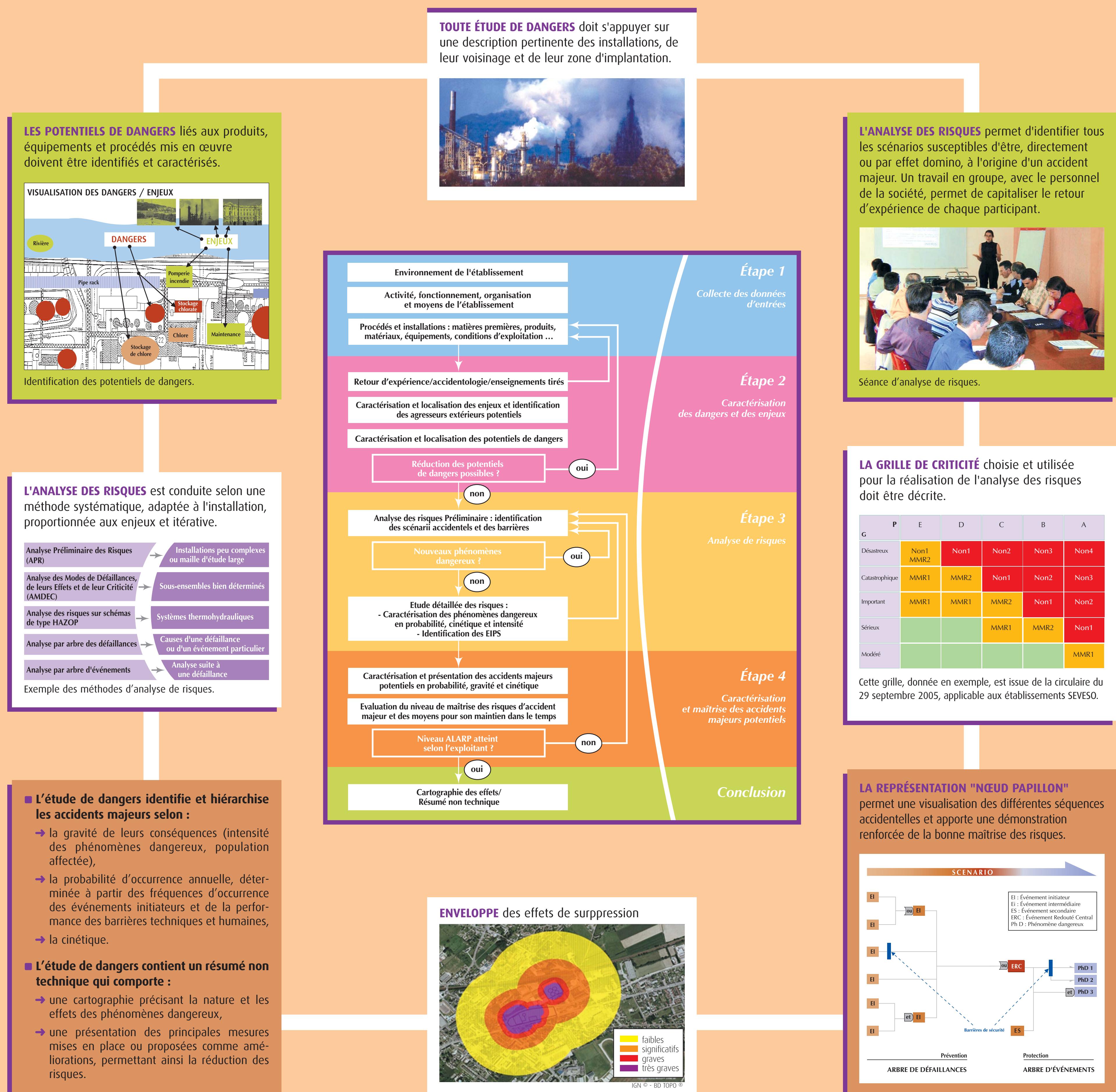


L'ÉTUDE DE DANGERS au cœur du processus de gestion des risques

L'étude de dangers (EDD) est au cœur du processus de gestion des risques d'origine accidentelle pour les Installations Classées (IC). Elle s'attache à démontrer la maîtrise des risques d'accidents majeurs associés aux installations et activités industrielles dangereuses. L'ensemble des accidents majeurs susceptibles de se produire et les mesures mises en œuvre par l'exploitant pour réduire le risque à la source et limiter l'impact à l'extérieur de l'établissement sont déterminés sur la base d'une analyse de risques. L'INERIS met à la disposition des exploitants des installations classées son expertise pour l'élaboration de leurs études de dangers.



contact

edd.contact@ineris.fr

INERIS ■ Parc technologique ALATA ■ BP n°2 ■ 60550 Verneuil-en-Halatte ■ France
Téléphone : +33 (0)3 44 55 66 77 ■ Fax : +33 (0)3 44 55 66 99 ■ Internet : <http://www.ineris.fr>

INERIS
maîtriser le risque
pour un développement durable